

Dossier de recevabilité (VAE N°1).

Dossier reçu le :

N° d'enregistrement :

Avant de remplir ce dossier, nous vous demandons de vous reporter à la notice d'information sur la VAE mise à votre disposition par l'Institut Juridique d'Aquitaine.

N° de la demande :

Nom de jeune fille :

Nom d'usage :

Prénoms :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse :

E-mail :

Téléphone :

Financement : individuel employeur CPF autre

1^{er} versement :

Réservé à la commission pédagogique

Dossier reçu le : -----/-----/-----.

N° de dossier :

Dossier complet Dossier incomplet.

Pièces manquantes :

Dossier recevable Non recevable

VOTRE PROJET PROFESSIONNEL

Exposez ici votre projet professionnel.

VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL

Indiquez les fonctions occupées et les principales missions effectuées en précisant le nom des entreprises concernées (ordre : du + récent au + ancien).

VOS COMPETENCES

Indiquez ici les outils informatiques utilisés, compétences techniques et votre niveau au regard du référentiel fiche 36208 et différents blocs de compétence. Il vous faudra au moins présenter deux blocs de compétences.

BLOC 1- Organiser les activités d'une structure juridique.

BLOC 2- Assurer le suivi processuel des dossiers.

BLOC 3- Constituer les dossiers pour l'établissement d'actes notariés.

BLOC 4- Réaliser les actes et tâches garantissant la signification et l'exécution des décisions de justice/titres exécutoires.

BLOC 5- Réaliser les actes et tâches relatifs à la vie sociale et juridique de l'entreprise.

VOTRE FORMATION PROFESSIONNELLE

Diplôme(s) obtenu(s) et formation (s) professionnelle(s) suivies. Précisez l'intitulé et l'année d'obtention.

VOS MOTIVATIONS

Expliquez les motifs qui vous amènent à poser votre candidature à la VAE à l'Institut Juridique d'Aquitaine.

Est-ce une démarche individuelle ? Une demande de votre employeur ?



En apposant ici votre signature, vous certifiez l'exactitude de tous les renseignements communiqués dans ce dossier.

Fait à ----- le -----

Signature.

Documents à joindre à votre dossier VAE n°1

Cf ci-dessous : quels justificatifs fournir ?

- ◇ le CERFA rempli
- ◇ Une copie de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport
- ◇ Une photographie d'identité récente à coller page1
- ◇ Un curriculum vitae
- ◇ Justificatifs d'activité : contrat de travail ou attestation d'emploi
- ◇ Tous les documents (lettres de recommandation, réalisations personnelles, attestations) que vous jugerez utiles afin d'étayer votre demande.
- ◇ Justificatif éventuel d'acquis déjà validés
- ◇ Justificatif éventuel de formation
- ◇ Un chèque de 300 € nets à l'ordre de l'Institut Juridique d'Aquitaine, somme correspondant aux frais d'inscription et qui restera acquise à l'établissement quelle que soit la décision de la commission.

Tout dossier incomplet sera refusé.

Votre dossier est à renvoyer à :

Institut Juridique d'Aquitaine
Les Jardins de Gambetta- 74 rue Georges Bonnac- Tour 4
33000 Bordeaux

Les candidats dont les dossiers auront été retenus seront convoqués à un entretien approfondi avec notre conseiller afin que l'étape suivante (dossier de validation VAE N°2 rédactionnel) leur soit présentée et expliquée.

Quels justificatifs fournir ?

Vous devez produire des documents à l'appui de vos déclarations. Ces justificatifs peuvent être de nature très différente. Ils font l'objet d'un examen attentif de la part de notre service.

Pour justifier de votre identité : photocopie de votre carte d'identité, recto-verso, ou de votre passeport ou de votre carte de séjour en cours de validité, ou autre.

Pour justifier de vos diplômes et de vos acquis déjà validés : photocopie de vos diplômes, des attestations d'unités ou de dispenses d'épreuves, des notifications de décision de VAE.

Pour justifier de vos formations : attestations de stage ou de formation.

Pour justifier de la durée (1 an au moins) de vos activités en rapport avec le diplôme postulé :

Pour vos emplois ou activités salariés :

- Un certificat de travail, une attestation d'emploi *ou un relevé de carrière (voir modèle)*
- Ou des bulletins de salaires (les bulletins récapitulatifs annuels suffisent)
- Ou le dernier bulletin de salaire en votre possession, *si celui-ci mentionne la date d'embauche*
- Ou si vous êtes gérant de société, la déclaration fiscale 2031.

Pour les activités non salariées :

- Attestation obtenue auprès d'un organisme habilité, ainsi que les justificatifs de la durée de ces activités (Registre du Commerce ou des Sociétés, Registre des Métiers, U.R.S.S.A.F) ou tout autre document pouvant attester de votre activité : déclaration fiscale 2035 et son annexe ou déclaration 2342 ; le cas échéant un extrait K bis.

Vous êtes gérant de société non salarié :

- La déclaration fiscale 2065

Pour les activités bénévoles :

- Justificatifs d'emploi en tant que bénévole (attestation délivrée par deux responsables de l'association ayant pouvoir de signature).
- Si l'association n'existe plus, toute pièce justifiant de votre activité (déclaration de l'association en préfecture, témoignages d'usagers...).

Pour faire attester vos déclarations par l'entreprise ou l'organisme qui vous emploie : faites établir une attestation d'emploi ou d'activité aussi précise que possible.